

Communiqué de presse

27 octobre 2026

Résultats de l'enquête d'octobre 2026 sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro

- Nouveau durcissement des critères d'octroi pour les prêts aux entreprises et le crédit à la consommation, en raison de risques plus élevés
- La demande sur l'ensemble des catégories de prêts a diminué, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt
- La demande de prêts pour financer les infrastructures d'IA a augmenté de manière progressive mais continue

Selon l'enquête d'octobre 2026 sur la distribution du crédit bancaire, les banques ont fait état d'un nouveau durcissement net des critères d'octroi – les directives internes des banques ou leurs critères d'approbation des prêts – pour les [prêts ou les lignes de crédit aux entreprises](#) au troisième trimestre 2026 (pourcentage net de banques ressortant à 9 % ; graphique 1). Les banques ont déclaré des critères d'octroi inchangés pour les [prêts au logement accordés aux ménages](#) (pourcentage net de 0 %), et un nouveau durcissement net pour les [crédits à la consommation et les autres prêts aux ménages](#) (pourcentage net de 14 %).

Pour les entreprises, le durcissement net a dépassé les anticipations formulées par les banques lors de la campagne d'enquête précédente (5 %). Une perception accrue du risque et la moindre tolérance au risque des banques sont restées les principaux moteurs du durcissement des critères d'octroi, certaines banques faisant état de pressions croissantes liées à l'incertitude géopolitique et aux évolutions relatives à l'énergie. Dans une question spécifique sur l'importance des nouveaux prêts pour financer l'adoption ou le développement de l'intelligence artificielle (IA), les banques ont indiqué qu'elles continuaient d'adapter leurs pratiques de prêt à l'utilisation croissante de ces technologies. La plupart ont indiqué ne pas encore avoir introduit de critères quantitatifs spécifiques pour évaluer les

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source
Traduction : Banque de France

prêts liés à l'IA dans leurs critères d'octroi de crédit. Un petit nombre d'entre elles ont noté que l'adoption de l'IA et les risques associés figurent de plus en plus dans les évaluations qualitatives des emprunteurs, les entreprises du secteur informatique faisant l'objet d'une surveillance renforcée. Les banques ont fait état de critères d'octroi de crédit globalement inchangés pour les prêts au logement et d'un nouveau durcissement net des critères d'octroi pour les crédits à la consommation. S'agissant des prêts au logement, les banques s'attendaient à un léger durcissement net. Dans le même temps, le durcissement des critères d'octroi des crédits à la consommation a dépassé les anticipations des banques, principalement en raison d'une moindre tolérance au risque et d'une perception accrue des risques. Pour le quatrième trimestre 2026, les banques s'attendent à un nouveau durcissement des critères d'octroi pour les prêts aux entreprises et à un durcissement significatif pour les prêts au logement et les crédits à la consommation.

Les modalités et conditions générales des banques – les modalités et conditions effectives convenues dans les contrats de prêt – se sont durcies pour tous les segments de prêts, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Les banques ont fait état d'une hausse nette de la part des demandes de prêt rejetées pour tous les groupes d'emprunteurs. La hausse nette de cette part a été plus forte pour les crédits à la consommation que pour les prêts aux entreprises et les prêts au logement.

Au troisième trimestre 2026, les banques de la zone euro ont fait état d'une baisse nette de la demande de prêts ou de lignes de crédit aux entreprises (pourcentage net de – 6 % ; graphique 2). Cette baisse nette contraste avec les anticipations des banques d'une hausse lors de la précédente campagne d'enquête (4 %) et fait suite à une légère hausse nette au deuxième trimestre (3 %). La demande de prêts a été principalement freinée par le niveau général des taux d'intérêt. La demande d'investissement fixe plus faible des petites et moyennes entreprises et le mouvement vers d'autres sources de financement ont également légèrement pesé sur la demande de prêts. Certaines banques ont indiqué que l'incertitude relative aux évolutions géopolitiques et relatives à l'énergie a continué de peser sur la demande de prêts des entreprises, tandis que les pressions à la hausse ont résulté de la demande de stocks et de fonds de roulement. Interrogées sur l'impact de l'adoption de l'IA sur la demande, plusieurs banques ont indiqué qu'elles s'attendaient à une augmentation progressive mais durable de la demande de prêts pour financer les infrastructures numériques, en particulier les centres de données. Les banques ont également indiqué que leurs prêts actuels et futurs liés à l'IA sont plus susceptibles de cibler les fournisseurs d'infrastructures que les développeurs de logiciels ou les entreprises adoptant l'IA, et que cette tendance devrait s'accroître au cours des prochains mois.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Les banques ont fait état d'une forte baisse nette de la [demande de prêts au logement](#) (– 27 % en pourcentage net), plus prononcée qu'au deuxième trimestre (– 15 %) et supérieure aux anticipations déclarées par les banques lors de la précédente campagne d'enquête (– 12 %). Les hausses des taux d'intérêt ont été le principal moteur de la baisse, suivies d'une baisse de la confiance des consommateurs et d'une détérioration des perspectives sur le marché de l'immobilier résidentiel. La contribution des taux d'intérêt est cohérente avec la transmission harmonieuse des modifications des taux directeurs aux conditions de financement. Bien qu'importante, la baisse de la demande reste bien inférieure au pic enregistré lors du précédent cycle de relèvement des taux. [La demande de crédits à la consommation et d'autres prêts aux ménages](#) a légèrement diminué (pourcentage net de – 2 %), contrairement aux anticipations des banques au deuxième trimestre selon lesquelles la demande resterait inchangée (0 %). Les évolutions des taux d'intérêt et la détérioration de la confiance des consommateurs ont constitué les principaux facteurs à l'origine de la baisse de la demande de crédits à la consommation, suivie par l'atonie des dépenses en biens durables. Au quatrième trimestre 2026, les banques prévoient des baisses plus importantes de la demande de prêts au logement (– 36 %) et de crédits à la consommation (– 14 %), tandis qu'elles anticipent que la demande de prêts aux entreprises restera globalement inchangée (– 1 %)

L'accès des banques de la zone euro au financement de détail, aux titres de créance et aux marchés monétaires a encore diminué au troisième trimestre 2026, tandis qu'il est resté globalement inchangé pour les titrisations. La détérioration de l'accès au financement de détail, bien que toujours modérée, a été la plus importante depuis le début de la série en 2011 et a été légèrement supérieure au précédent pic du troisième trimestre 2023, portée par le financement de détail à court et à long terme. Les banques s'attendent à ce que l'accès au financement, toutes sources confondues, continue de se détériorer au cours des trois prochains mois.

La réduction du portefeuille d'actifs de la Banque centrale européenne (BCE) relevant de la politique monétaire a eu un impact légèrement négatif sur les conditions de financement de marché et les positions de liquidité des banques de la zone euro au cours des douze derniers mois, tout en entraînant une nouvelle augmentation de leurs avoirs en obligations souveraines de la zone euro. L'impact sur la rentabilité des banques a été légèrement positif, la hausse des produits nets étant partiellement compensée par de faibles pertes en capital. Les banques s'attendent à une poursuite de ces effets au cours des 12 prochains mois. Elles ont également fait état d'un effet de durcissement sur les conditions d'octroi dans toutes les catégories de prêts, qu'elles s'attendent à voir s'accroître au cours des 12 prochains mois.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Les banques de la zone euro ont déclaré que les ratios de prêts non performants et les autres indicateurs de qualité de crédit avaient eu un effet de durcissement net sur leurs critères d'octroi de prêts aux entreprises, de prêts au logement et de crédits à la consommation au troisième trimestre 2026. Cela reflète principalement une perception plus élevée des risques. Au quatrième trimestre 2026, les banques de la zone euro s'attendent à un nouvel effet de durcissement lié à la qualité du crédit sur leurs critères d'octroi pour les prêts aux entreprises et les crédits à la consommation.

En réponse à une nouvelle question sur l'impact des actifs numériques, les banques de la zone euro ont indiqué que les actifs numériques ont apporté une contribution légèrement positive à leur stratégie opérationnelle au cours des 12 derniers mois. Elles ont estimé que leur impact sur la situation financière globale sur la même période était neutre. Pour les 12 prochains mois, les banques s'attendent à ce que les actifs numériques aient un impact de plus en plus positif sur leur stratégie opérationnelle et une influence négative sur leur activité de financement de détail. Les actifs numériques ont eu un impact neutre sur les critères d'octroi de crédit au cours des 12 derniers mois et devraient faciliter les critères d'octroi pour les prêts au logement au cours des 12 prochains mois.

L'enquête sur la distribution du crédit bancaire a été mise en place par l'Eurosystème pour améliorer sa compréhension des comportements des banques de la zone euro en matière de prêt. Sauf indication contraire, les résultats présentés dans l'enquête d'octobre 2026 portent sur les évolutions observées au troisième trimestre 2026 et sur les changements attendus au quatrième trimestre 2026. La campagne d'octobre 2026 a été réalisée entre le 21 septembre et le 6 octobre 2026. Au total, 159 banques ont été interrogées pour cette enquête, avec un taux de réponse de 100 %.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.ecb.europa.eu

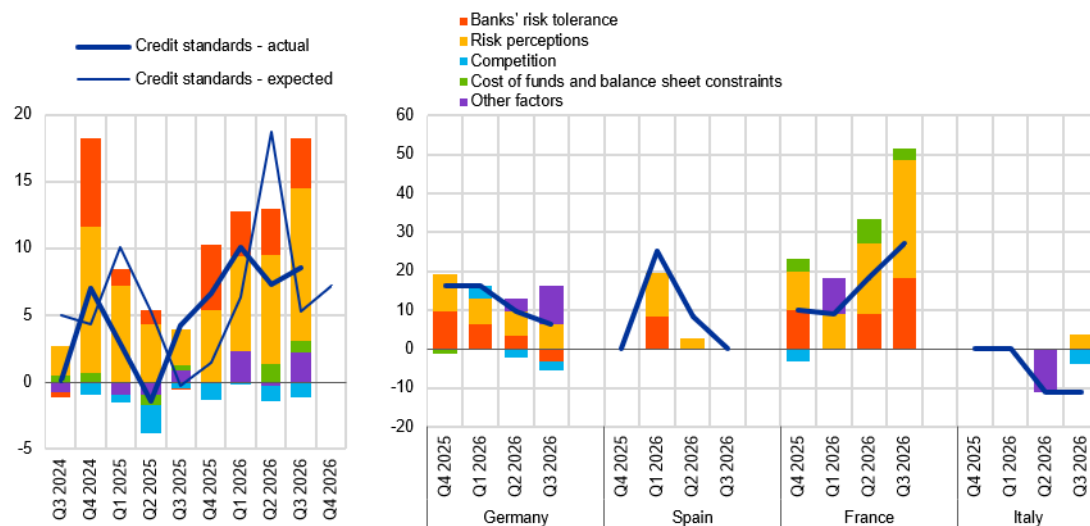
Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Graphique 1

Modifications des critères d'octroi des prêts ou lignes de crédit aux entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un durcissement des critères d'octroi et facteurs contributifs)



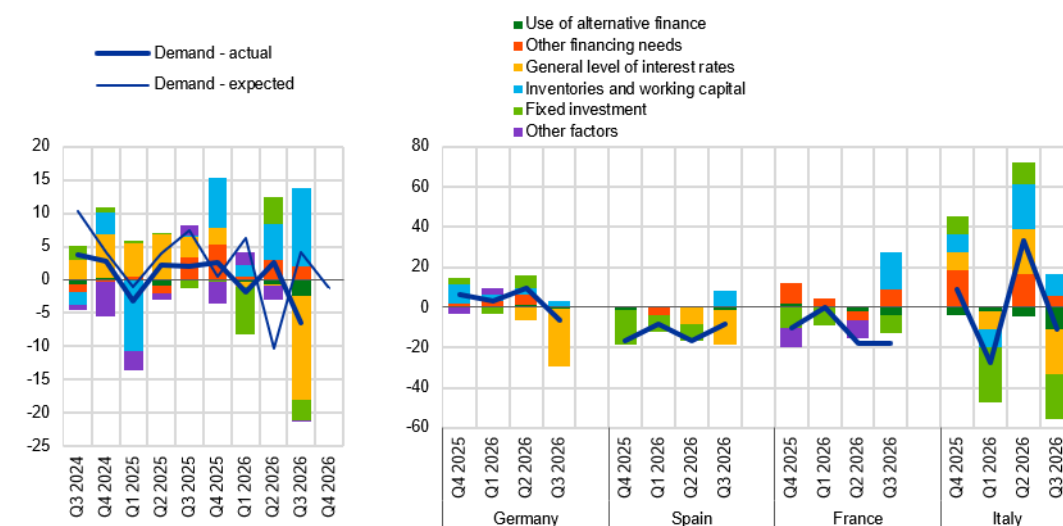
Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Notes : Les pourcentages nets sont définis comme la différence entre la somme des pourcentages de banques ayant répondu « durcissement important » et « léger durcissement » et la somme des pourcentages de banques ayant répondu « léger assouplissement » et « assouplissement important ». Les pourcentages nets pour « autres facteurs » se rapportent à une moyenne des facteurs supplémentaires mentionnés par les banques comme ayant contribué aux modifications des critères d'octroi. Les données se rapportent à la zone euro et aux quatre plus grands pays de la zone euro.

Graphique 2

Modifications de la demande de prêts ou de lignes de crédit des entreprises et facteurs contributifs

(pourcentages nets de banques faisant état d'un accroissement de la demande et facteurs contributifs)



Source : BCE (enquête sur la distribution du crédit bancaire).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Notes : Les pourcentages nets pour les questions portant sur la demande sont définis comme la différence entre la somme du pourcentage de banques ayant répondu « augmentation importante » et « légère augmentation » et la somme du pourcentage de banques ayant répondu « légère diminution » et « diminution importante ». Les pourcentages nets pour « autres facteurs » se rapportent à une moyenne des facteurs supplémentaires mentionnés par les banques comme ayant contribué aux modifications de la demande de prêts. Les données se rapportent [à la zone euro](#) et [aux quatre plus grands pays de la zone euro](#).

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [M. William Lelieveldt](#) au :
+49 170 227 9090.**

Notes

- Un [rapport relatif à cette campagne d'enquête](#) est disponible sur le site internet de la BCE, ainsi qu'une [copie du questionnaire](#), un [glossaire des termes](#) utilisés dans l'enquête et un [guide utilisateur](#), accompagnés d'informations relatives aux séries de l'enquête.
- **Les séries relatives à la zone euro et les séries nationales** sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du [portail de données de la BCE](#). Les [résultats nationaux](#), publiés par les différentes banques centrales nationales, peuvent être obtenus sur le site internet de la BCE.
- **Pour des informations plus détaillées** concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler-Ulbrich (P.), Dimou (M.), Ferrante (L.) et Parle (C.), « [Joyeux anniversaire, BLS - 20 ans d'enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro](#) », *Bulletin économique*, n° 7, BCE, 2023, et Huennekes (F.) et Köhler-Ulbrich (P.), « [Quelles informations l'enquête sur la distribution du crédit bancaire dans la zone euro fournit-elle sur les évolutions futures en matière de prêts ?](#) », *Bulletin économique*, n° 8, BCE, 2022.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France